

# TOUR haute saône 2022



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
DU CYCLISME  
HAUTE SAÔNE



20 MAI  
CONTRE LA MONTRE  
VESOUL

21 MAI  
LUXEUIL / LUXEUIL

22 MAI  
MONTIGNY / MONTIGNY



## HAUTE SAÔNE LA COURSE EN TÊTE

[www.tour-haute-saone.fr](http://www.tour-haute-saone.fr)



Organisation générale de l'épreuve .....	1
Règlement .....	2 - 7
Parcours et plans .....	
1 <sup>ère</sup> étape .....	8 - 9
2 <sup>ème</sup> étape .....	10 - 12
3 <sup>ème</sup> étape.....	13 - 17
Hébergement des équipes .....	16 - 18
Road book des signaleurs .....	19 - 21
Liste d'engagés .....	22
Liste des hôpitaux .....	23
Coordonnées .....	24
Charte du Fair-play .....	25
Nos partenaires .....	26

## Vendredi 20 mai 2022 : CLM individuel, Vesoul / Vesoul

- A partir de 11h00 : Permanence de l'organisation, à Vesoul, Hôtel du Département
- 14h30 à 17h30 : Permanence des équipes, Hôtel du Département (Accueil, badges & dossards, ...)
- 17h30 : Réunion des arbitres, Hôtel du Département
- 18h30 : Départ du 1<sup>er</sup> concurrent
- 21h05 : Arrivée du dernier concurrent
- 21h05 : Contrôle médical, Hôtel du Département
- 21h05 : Protocole d'arrivée au podium, rue de la Préfecture
- 21h15 : Permanence d'arrivée, Hôtel du Département
- 21h15 : Réception, Hôtel du Département
- 19h30 : Début du repas des coureurs, restaurant 3 Coeurs (16 Rue du Dr Noël Courvoisier – Vesoul) : organisation de navette pour le transport depuis l'aire d'arrivée.
- 21h30 : Repas organisateurs

## Samedi 21 mai 2022 : Luxeuil-les-Bains / Luxeuil-les-Bains

- 7h00 : Petit déjeuner des équipes aux Maisons Familiales Rurales
- 9h30 : Repas des équipes aux Maisons Familiales Rurales
- 11h00 : Permanence des équipes à Luxeuil-les-Bains, sous chapiteau d'organisation
- 11h30 : Réunion des Directeurs Sportifs, sous chapiteau d'organisation
- 12h00 : Signature des coureurs au podium, rue Gambetta
- 13h00 : Départ fictif à Luxeuil-les-Bains, rue Gambetta
- 16h25 : Arrivée à Luxeuil-les-Bains, rue Gambetta
- 16h25 : Contrôle médical, Mairie de Luxeuil-les-Bains
- 16h40 : Protocole d'arrivée au podium, rue Gambetta
- 16h40 : Permanence d'arrivée
- 17h00 : Réception, sous chapiteau
- 19h00 : Repas des équipes aux Maisons Familiales Rurales de Rioz ou d'Aillevillers
- 19h00 : Repas organisateurs

## Dimanche 22 mai 2022 : Montigny-les-Vesoul / Montigny-les-Vesoul

- 9h30 : Repas des équipes aux Maisons Familiales Rurales
- 11h00 : Ouverture de la permanence administrative, à Vesoul, Hôtel du Département
- 11h30 : Réunion des Directeurs Sportifs, Hôtel du Département
- 12h00 : Signature des coureurs au podium, rue de la Préfecture
- 13h00 : Départ fictif, rue de la Préfecture
- 13h08 : Départ réel, Mairie de Montigny-les-Vesoul, Grande Rue
- 16h10 : Arrivée à Montigny-les-Vesoul, rue des Châteaux
- 16h10 : Contrôle médical, Montigny-les-Vesoul, Salle de la Bergerie
- 16h30 : Réception finale, Abbaye de Montigny-les-Vesoul
  - o Remise des récompenses. Présence obligatoire des 3 premiers de chaque classement
  - o Vin d'honneur

## Article 1 : Organisation

Le Tour Haute-Saône est une épreuve organisée par le Comité de Cyclisme de Haute-Saône et ses clubs.

## Article 2 : Catégories

Il s'agit d'une épreuve par étapes, réservée aux 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> catégories, juniors et Pass'Cyclisme open (2.24.2) avec **3 coureurs de 2<sup>ème</sup> catégorie** maximum, en équipes de clubs, mixtes, de comités régionaux ou de comités départementaux avec des coureurs dont le club n'a pas déjà une équipe engagée sur le Tour Haute-Saône.

2

## Article 3 : Candidatures et engagements

Les équipes, pour être admises à participer à l'épreuve, devront être sélectionnées par l'organisation. La sélection des équipes sera annoncée après le 21 avril 2022 (25 équipes).

Les droits d'engagements sont de 220,00 € par équipe.

Les courriers de candidatures, accompagnés du règlement devront être adressés avant le 21 avril 2022 (cachet de la poste) grâce au formulaire joint en annexe. Les coureurs initialement engagés devront être remplacés par des équipiers de même catégorie.

Un chèque de caution de 200 € (pour dossards, plaques, radios, hébergement,...) est demandé avec l'engagement.

## Article 4 : Hébergement et restauration

L'hébergement (nuitée du vendredi et samedi soir) et la restauration (2 petits déjeuners + repas du samedi midi et soir, repas du dimanche midi) sont assurés par notre comité aux Maisons Familiales Rurales de Rioz et d'Aillevillers à raison de 8 personnes par équipes (6 coureurs + 2 accompagnateurs). Apporter 1 paire de draps ou 1 sac de couchage.

Forfait hébergement : 520 € par équipe.

Les équipes qui désirent demander l'hébergement ou la restauration d'un accompagnateur supplémentaire devront le préciser au moment de la réservation et s'acquitter d'un supplément 'forfait hébergement' de 70 €

Les réservations, accompagnées du règlement seront adressées à Mme Thevenin Annick, 1 rue d'Auroy 70300 ESBOZ BREST, pour le 21 avril grâce au formulaire joint en annexe.

## Article 5 : Radio

L'organisation prêtera 1 radio VHF à chaque directeur sportif fournie par la société Di@log

## Article 6 : Classement

Le Tour Haute-Saône comporte les classements suivants :

- Un classement général au temps, maillot jaune
- Un classement de la Montagne, maillot à pois
- Un classement général par points, maillot vert
- Un classement du meilleur jeune, maillot blanc
- Un classement du meilleur « Haut-Saônois », maillot rouge
- Un classement de la combativité, maillot bleu
- Un classement « kilomètre 70 », maillot gris
- Un classement par équipe

## Article 7 : Prologue

La première étape est considérée comme un prologue. La rotation des équipes sera tirée au sort. Les coureurs partiront toutes les minutes.

## Article 8 : délais d'arrivée

Les délais d'arrivée sont fixés comme suit :

- 2<sup>ème</sup> étape : 15%
- 3<sup>ème</sup> étape : 12%

Conformément à l'article 2.6.28 du règlement de la FFC, le Collège des commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur.

## Article 9 : Arrivée

En cas d'incident dûment constaté, dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) impacté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'incident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée. (Article 2.6.24)

## Article 9 : Maillots distinctifs

- Le classement général au temps, maillot jaune « **Conseil Départemental de la Haute-Saône** », correspond au meilleur temps cumulé aux 3 étapes. En cas d'égalité de temps au classement général individuel, les fractions de seconde enregistrés lors des étapes contre la montre individuelles (y compris le prologue) sont réincorporées dans le temps total pour départager les coureurs ex aequo. En cas de nouvelle égalité, il est fait appel à

l'addition des places obtenues à chaque étape, et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée (Article 2.6.13)

- Classement par points, maillot vert «**Bazin – Philippe Wagner**», s'obtient par l'addition des points obtenus aux arrivées et lors des sprints intermédiaires suivant les barèmes suivants.
  - Arrivées des 2 étapes en ligne : 15 ; 12 ; 10 ; 8 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 et 1 point aux 10 premiers
  - Sprints intermédiaires 5 ; 3 ; 2 et 1 point aux 4 premiers

En cas d'égalité les ex aequo seront départagés par le nombre de victoires d'étapes, ensuite par le nombre de victoires lors des sprints intermédiaires et en dernier ressort le classement général au temps (Article 2.6.15).

- Le classement du meilleur grimpeur, maillot à pois « **Online Formation** », s'obtient par l'addition des points obtenus lors des GPM suivant les barèmes suivants :
  - GPM 1<sup>ère</sup> catégorie : 6 ; 4 ; 2 ; 1 points aux 4 premiers
  - GPM 2<sup>ème</sup> catégorie : 3 ; 2 ; 1 points aux 3 premiers

En cas d'égalité, les ex aequo seront départagés par le nombre de 1<sup>ère</sup> place aux GPM 1<sup>ère</sup>, puis GPM 2<sup>ème</sup> catégorie, et en dernier ressort le classement général au temps (Article 2.6.15).

- Le classement du meilleur jeune, maillot blanc « **Velet Terrassement** », concerne les coureurs âgés de 17 à 22 ans. Ce classement correspond au meilleur temps cumulé aux 3 étapes. En cas d'égalité de temps au classement général individuel, les fractions de seconde enregistrées lors des étapes contre la montre individuelles (y compris le prologue) sont réincorporées dans le temps total pour départager les coureurs ex aequo. En cas de nouvelle égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape, et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée
- Le classement du meilleur haut-saônois, maillot rouge «**La Presse de Vesoul – La Presse de Gray**», concerne les coureurs licenciés en Haute-Saône.
- Le classement de la combativité, maillot bleu « **Ville de Luxeuil-les-Bains** », est attribué par un jury composé : du président de l'organisation, du président du jury des arbitres, du speaker de l'épreuve. Ce maillot est attribué de façon journalière.
- Le classement Km 70, maillot gris « **Brisard** », est attribué à l'issue du sprint « km70 » sur 3 pour chaque étape (A cause des cumuls de maillots). Ce maillot est attribué de façon journalière.
- A l'issue de la 1<sup>ère</sup> étape, les maillots de leader seront remis le vendredi soir (Le CLM n'attribue pas de points 'Montagne' et 'sprint'), en fonction du classement de l'étape.  
Les maillots seront attribués dans l'ordre suivant, sans cumul :
  - Leader au général : maillot jaune
  - Leader des jeunes : maillot blanc

- 2ème de l'étape : maillot vert
  - 3ème de l'étape : maillot à poids
  - 4ème de l'étape : maillot bleu
  - 5ème de l'étape : maillot gris.
- 
- Le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois meilleurs temps de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.
  - Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage : 1. Nombre de premières places dans le classement par équipes du jour 2. Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour ; etc. S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel. (Article 2.6.14)

## Article 11 : Prix

- Classement des étapes :
  - 1ère étape : grille FFC 488/20 ; 97 € au premier
  - 2ème étape : grille FFC 488/20 ; 97 € au premier
  - 3ème étape : grille FFC 488/20 ; 97 € au premier
- Le classement général au temps, maillot « Conseil Départemental de la Haute-Saône »
  - Grille FFC 610/20 ; 122 € au premier
- Le classement par points, maillot vert «Bazin – Philippe Wagner»
  - Grille FFC 152/3
- Le classement du meilleur grimpeur, maillot « Online Formation»
  - Grille FFC 152/3
- Le classement du meilleur jeune, maillot «Velet Terrassement»
  - Grille FFC 152/3
- Le classement par équipe
  - Prix en nature
- Autres récompenses :
  - Maillots, coupes et bouquets
  - Prime sur 3ème étape : Montée de Scye (km 1,5) et à l'arrivée

## Article 12 : Dépannage

Deux voitures de l'organisation assureront le dépannage « neutre » des coureurs. Chaque équipe devra fournir, un des deux jours (le samedi ou le dimanche), une paire de roues dépannage.

## Article 13 : Matériel

Pour l'épreuve contre-la-montre, les coureurs devront utiliser un vélo de route «TRADITIONNEL», identique à celui qui peut être utilisé pour les épreuves en ligne, en particulier un guidon à cintre normal, sans ajout de type triathlète ou «Spinacci».

Les roues pleines ou à bâtons seront autorisées suivant la liste d'homologation de l'UCI.

## Article 14 : Protocole

Après chaque arrivée d'étape, les 3 premiers du classement de l'étape et les coureurs lauréats des différents maillots sont tenus de se présenter dans les plus brefs délais à la cérémonie protocolaire, **en tenues de cycliste (maillot et cuissard)**(Article 1.2.113). En cas de manquement à cette règle, les organisateurs se réservent le droit de ne pas attribuer les prix correspondants.

L'ordre de priorité des maillots distinctifs est le suivant :

1. classement général au temps,
2. classement général par points,
3. classement général du meilleur grimpeur
4. classement général du meilleur jeune
5. classement de la combativité
6. vainqueur du km 70

## Article 15 : Autres points

La réglementation FFC s'applique sur cette épreuve, notamment concernant les points non abordés.

## Consignes :

- Les véhicules devront rouler ceintures de sécurités bouclées, feux de croisement allumés (ne pas utiliser les feux clignotant de détresse).
- Les véhicules suiveurs devront rouler à allure modérée et ne prendre aucuns risques inutiles.
- Ils ne circuleront que sur la partie droite de la chaussée.
- En aucun cas les voitures de directeurs sportifs ne devront franchir la ligne d'arrivée. Une déviation avant la ligne d'arrivée est prévue en direction du parking.

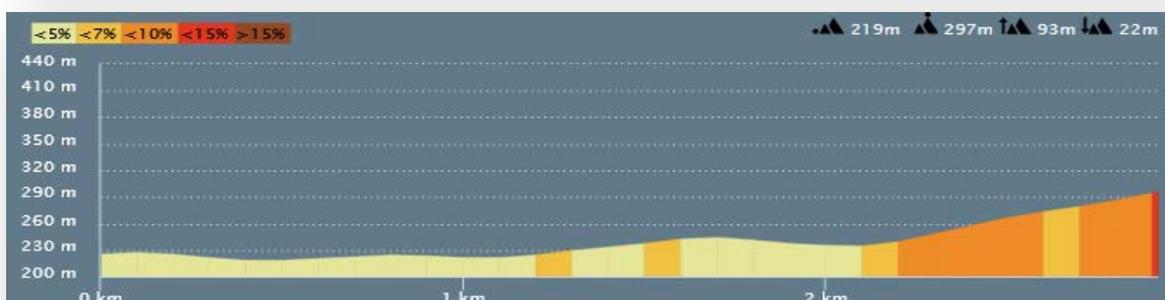
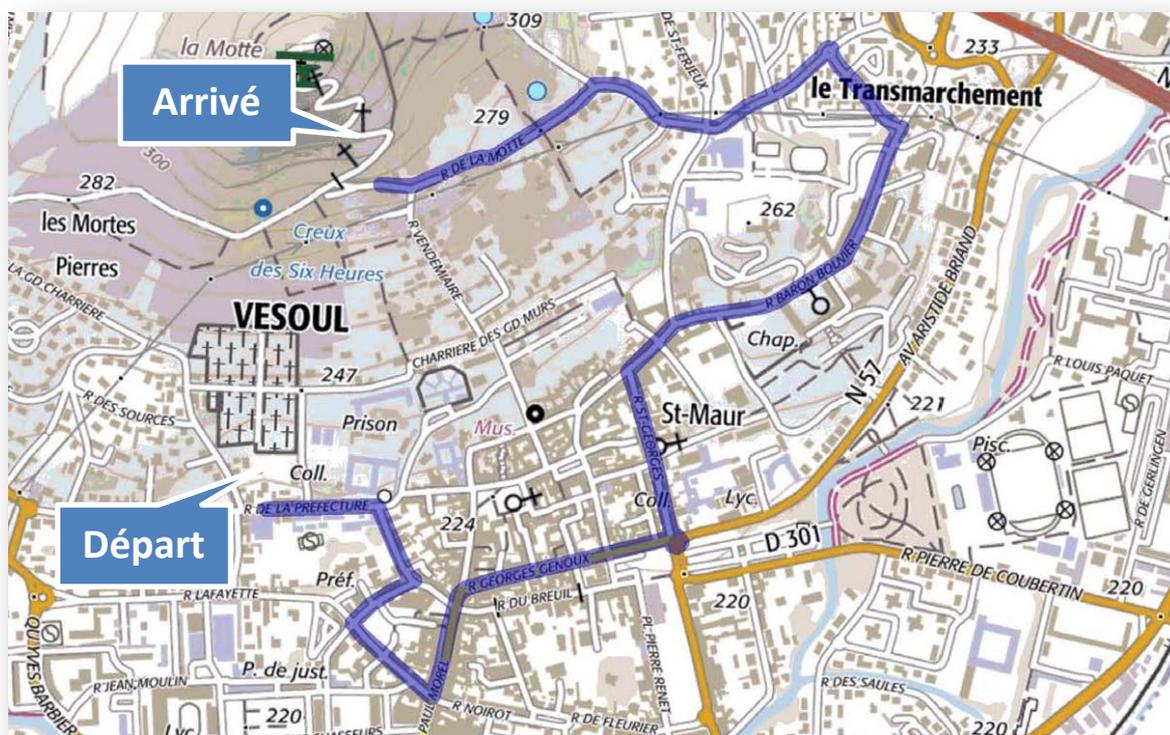
- Il est demandé aux suiveurs de rester très attentifs ; un comportement correct est exigé de tous.
- Tout retour derrière véhicule est interdit, les contrevenants seront sanctionnés suivant le barème des pénalités.
- Rappel : les véhicules des clubs utilisés à l'échelon course pour assurer le suivi et l'assistance de leurs propres sportifs ne peuvent plus bénéficier de la garantie 'véhicules suiveurs' de l'organisateur. Il vous incombe donc de souscrire une extension compétition auprès de votre assureur si elle n'est pas déjà prévue.
- Rappel : le speaker est là pour mettre en valeur vos coureurs. Merci, lors de l'engagement de votre équipe, de transmettre déjà des éléments du palmarès.
- En cas de changement de dernière minute, suite à chute ou autre, merci de fournir un palmarès écrit lors de la permanence du matin de la course.

La présence de la Gendarmerie sur l'épreuve apporte une plus-value pour la sécurité des concurrents, des accompagnateurs et des autres usagers.  
Elle ne vous accorde pas l'usage privatif de la route : LA PARTIE GAUCHE DE LA CHAUSSEE  
EST RESERVEE AUX VEHICULES CIRCULANT EN SENS INVERSE.

Cette restriction est valable pour l'ensemble des participants (organisateur,  
accompagnateurs)

## 1<sup>ère</sup> étape, vendredi 20 mai : Vesoul / Vesoul, Contre-la-montre individuel (3 km)

Localités traversées	Qualification & numérotage des routes	Kilométrage		Horaires		Observations
		partiel	total	1er coureur	Dernier coureur	
<b>Vesoul</b>	Rue de la Préfecture	0,0	0,0	18 h 30' 00"	21 h 00' 00"	<b>Départ</b>
	Rue de l'Aigle Noir	0,2	0,2	18 h 30' 15"	21 h 00' 15"	
	Rue des Ilottes	0,1	0,3	18 h 30' 25"	21 h 00' 25"	
	Rue des Tanneurs	0,1	0,4	18 h 30' 34"	21 h 00' 34"	
	Rue Paul Morel	0,2	0,6	18 h 30' 48"	21 h 00' 48"	
	Rue Georges Genoux	0,2	0,8	18 h 31' 03"	21 h 01' 03"	
	Rue Saint Georges	0,4	1,1	18 h 31' 35"	21 h 01' 35"	
	Rue Baron Bouvier	0,3	1,4	18 h 31' 56"	21 h 01' 56"	
	Rue Bourdault	0,6	2,0	18 h 32' 47"	21 h 02' 47"	
	Rue de Grand Grésil	0,2	2,2	18 h 33' 01"	21 h 03' 01"	
	Rue du Materoy	0,3	2,4	18 h 33' 22"	21 h 03' 22"	
	Rue de la Motte	0,2	2,6	18 h 33' 39"	21 h 03' 39"	
	Place Julien Grujard	0,4	3,0	18 h 34' 11"	21 h 04' 11"	<b>Arrivée</b>





## 2<sup>ème</sup> étape, samedi 21 mai : Luxeuil-les-Bains / Luxeuil-les-Bains (131 km)

Localités traversées	Qualification & numérotage des routes	Kilométrage		Horaires		Observations
		Partiel	total	41 km/h	43 km/h	
<b>Luxeuil-les-Bains</b>				13 h 00	13 h 00	<b>Départ fictif</b>
	Etang de la Poche, rue Gambetta					
	Rue Saint Colomban					
	Rue Henry Guy					
	Rue Jules Jeanneney					
	Rue Victor Genoux					
	Rue Carnot					
	Rue de Grammont					
	D937					
	D6					
Froideconche	D6	0,0	0,0	13 h 15	13 h 15	<b>Départ réel</b>
Raddon-et-Chapendu	D6	2,5	2,5	13 h 18	13 h 18	
Amage	D6	2,5	5,0	13 h 22	13 h 21	
Sainte-Marie-en-Chanois	D6	1,8	6,8	13 h 24	13 h 24	
Faucogney-et-la-Mer	D6	3,5	10,3	13 h 30	13 h 29	
Amont-et-Effrenay	D6	4,0	14,3	13 h 35	13 h 34	
La Longine	D6	1,5	15,8	13 h 38	13 h 37	
Corravillers	D6	2,7	18,5	13 h 42	13 h 40	
Col du Mont de Fourche	D6 / D57	3,2	21,7	13 h 46	13 h 45	
	D57	1,8	23,5	13 h 49	13 h 47	<b>GPM 1ère catégorie</b>
Col des Croix	D57 / D486	9,8	33,3	14 h 03	14 h 01	
Haut-du-Them-Château-Lambe	D486	3,3	36,6	14 h 08	14 h 06	
Servance	D486	4,7	41,3	14 h 15	14 h 12	<b>Sprint</b>
Ternuay	D486	4,7	46,0	14 h 22	14 h 19	
Belonchamp	D486 / D97	3,1	49,1	14 h 26	14 h 23	
Fresse	D97	5,9	55,0	14 h 35	14 h 31	
Col de la Chevestraye	D97	5,3	60,3	14 h 43	14 h 39	<b>GPM 2ème catégorie</b>
Plancher-Bas	D97 / D16 / D4	5,7	66,0	14 h 51	14 h 47	
Champagney	D4	4,0	70,0	14 h 57	14 h 52	<b>Sprint Km70</b>
Ronchamp	D4 / D619D / CV / D4	4,5	74,5	15 h 04	14 h 58	
Magny-Danigon	D4	2,0	76,5	15 h 06	15 h 01	
Clairegoutte	D4 / D212	3,5	80,0	15 h 12	15 h 06	
Magny-Danigon	D212	1,8	81,8	15 h 14	15 h 09	
La Côte	D212 / D619 / D212	3,2	85,0	15 h 19	15 h 13	
Malbouhans	D212 / D73	3,4	88,4	15 h 24	15 h 18	
Saint-Barthélemy	D73	3,8	92,2	15 h 29	15 h 23	
Mélisey	D73 / D486 / D74	1,2	93,4	15 h 31	15 h 25	<b>Sprint</b>
Lantenot	D74 / D18	6,7	100,1	15 h 41	15 h 34	
Rignovelle	D18	3,1	103,2	15 h 46	15 h 39	
Magnivray	D18	1,9	105,1	15 h 48	15 h 41	
La Bruyère	D18	2,9	108,0	15 h 53	15 h 45	
Les Piquards	D18 / D137 / D18	0,4	108,4	15 h 53	15 h 46	
Breuchotte	D18	3,6	112,0	15 h 58	15 h 51	<b>Ilôts</b>
Raddon-et-Chapendu	D18 / D6 / D18	1,0	113,0	16 h 00	15 h 52	
		3,0	116,0	16 h 04	15 h 56	<b>GPM 2ème catégorie</b>
Fougerolles-Saint-Valbert	D18 / 57D	6,5	122,5	16 h 14	16 h 05	
Sommet de La Gabiotte	D57D / D957	4,6	127,1	16 h 21	16 h 12	<b>GPM 1ère catégorie</b>
Luxeuil-les-Bains	D957	2,5	129,6	16 h 24	16 h 15	
	Rue Aristide Briand	1,1	130,7	16 h 26	16 h 17	
	Rue Léon Bourgeois	0,1	130,8	16 h 26	16 h 17	
	Rue Gambetta	0,2	131,0	16 h 26	16 h 17	<b>Arrivée</b>

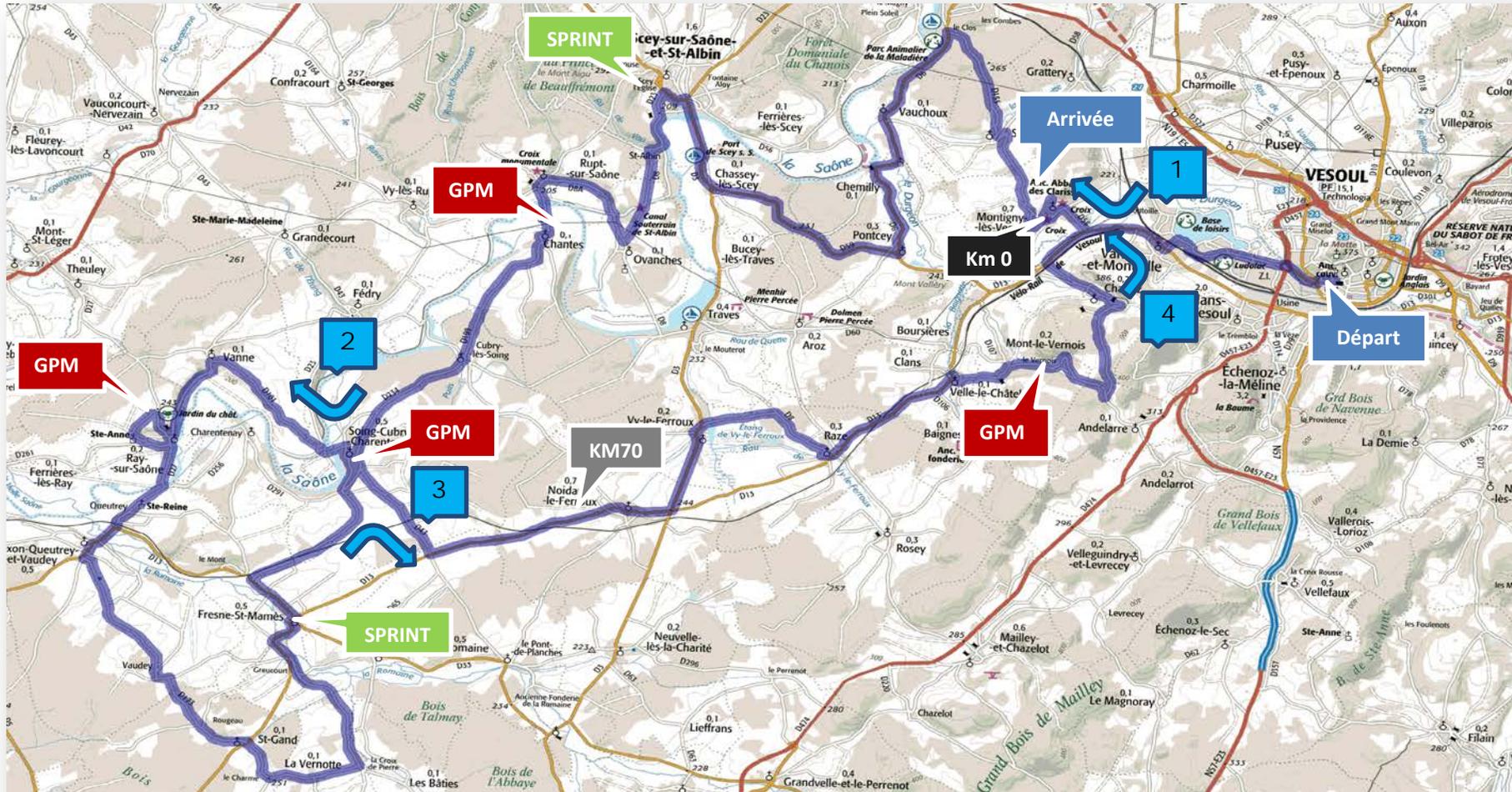




## 3<sup>ème</sup> étape, dimanche 22 mai : Vesoul / Montigny-les-Vesoul (103 km)

Localités traversées	Qualification & numérotage des routes	Kilométrage		Horaires		Observations
		Partiel	Total	41 km/h	43 km/h	
Vesoul	Rue de la Préfecture			13 h 30	13 h 30	Départ Fictif
	Rue Saint Martin					
Vaivre-et-Montoille	Avenue des Rives du lac					
	Avenue du Lac					
	Rue de la Prairie / D16					
Montigny-lès-Vesoul	D16 / D58	0,0	0,0	13 h 45	13 h 45	Départ réel
Scye	D58 / D155	3,6	3,6	13 h 50	13 h 50	passage sens interdit
Port-sur-Saône	D155 / D6D / D322 / D6	3,2	6,8	13 h 54	13 h 54	
Vauchoux	D6	2,4	9,2	13 h 58	13 h 57	
Chemilly	D6	1,4	10,6	14 h 00	13 h 59	
Pontcey	D6 / D59	3,4	14,0	14 h 05	14 h 04	
Chassey-lès-Scye	D59 / D3	4,1	18,1	14 h 11	14 h 10	
Scye-sur-Saône	D3 / D23	2,5	20,6	14 h 15	14 h 13	Sprint Mairie
Saint-Albin	D23 / D8	2,9	23,5	14 h 19	14 h 17	
Ovanches	D8 / D8A	2,1	25,6	14 h 22	14 h 20	
Rupt-sur-Saône	D8A / D23 / D199	3,0	28,6	14 h 26	14 h 24	
Chantes	D199	1,7	30,3	14 h 29	14 h 27	GPM 2 <sup>ème</sup> catégorie
Cubry-lès-Soing	D199 / D234	3,8	34,1	14 h 34	14 h 32	
Soing	D234 / D23	3,2	37,3	14 h 39	14 h 37	
Vanne	D23 / D101 / C1	4,9	42,2	14 h 46	14 h 43	
Ray-sur-Saône	C1 / D27	2,2	44,4	14 h 49	14 h 46	
	D27	1,0	45,4	14 h 51	14 h 48	GPM 1 <sup>ère</sup> catégorie
Queutrey	D27	4,1	49,5	14 h 57	14 h 54	
Vellexon	D27 / D13 / D173	0,8	50,3	14 h 58	14 h 55	
Vaudey	D173	3,9	54,2	15 h 04	15 h 00	
Saint-Gand	D173	3,1	57,3	15 h 08	15 h 04	
La Vernotte	D173/D364	2,2	59,5	15 h 12	15 h 08	
Greucourt	D364	4,3	63,8	15 h 18	15 h 14	
Fresne-Saint-Mamès	D364 / D23 / D13 / D23	1,0	64,8	15 h 19	15 h 15	Sprint vers Gendarmerie
Soing-Cubry-Charentenay	D23 / D234 / C1	6,1	70,9	15 h 28	15 h 23	GPM 2 <sup>ème</sup> catégorie
		0,9	71,8	15 h 30	15 h 25	
Carrefour des Essences	C1 / D43	2,5	74,3	15 h 33	15 h 28	
Noidans-le-Ferroux	D43 / D13	4,3	78,6	15 h 40	15 h 34	Sprint Km70
Vy-le-Ferroux	D13 / D3 / CV / D8	3,1	81,7	15 h 44	15 h 39	
Raze	D8 / D13	3,4	85,1	15 h 49	15 h 43	
Velle-le-Châtel	D13 / C	4,2	89,3	15 h 55	15 h 49	
Mont-le-Vernois	CV	1,3	90,6	15 h 57	15 h 51	
Vernois	CV	1,0	91,6	15 h 59	15 h 52	
	CV	2,8	94,4	16 h 03	15 h 56	GPM 1 <sup>ère</sup> catégorie
Chariez	CV / D104 / D13	1,2	95,6	16 h 04	15 h 58	
Montigny-lès-Vesoul	D13 / D58	4,2	99,8	16 h 11	16 h 04	
	Grande Rue	0,6	100,4	16 h 11	16 h 05	
	Rue de la Pérouse	0,4	100,8	16 h 12	16 h 05	
	Rue des Châteaux	0,6	101,4	16 h 13	16 h 06	GPM 2 <sup>ème</sup> cat. - Arrivée

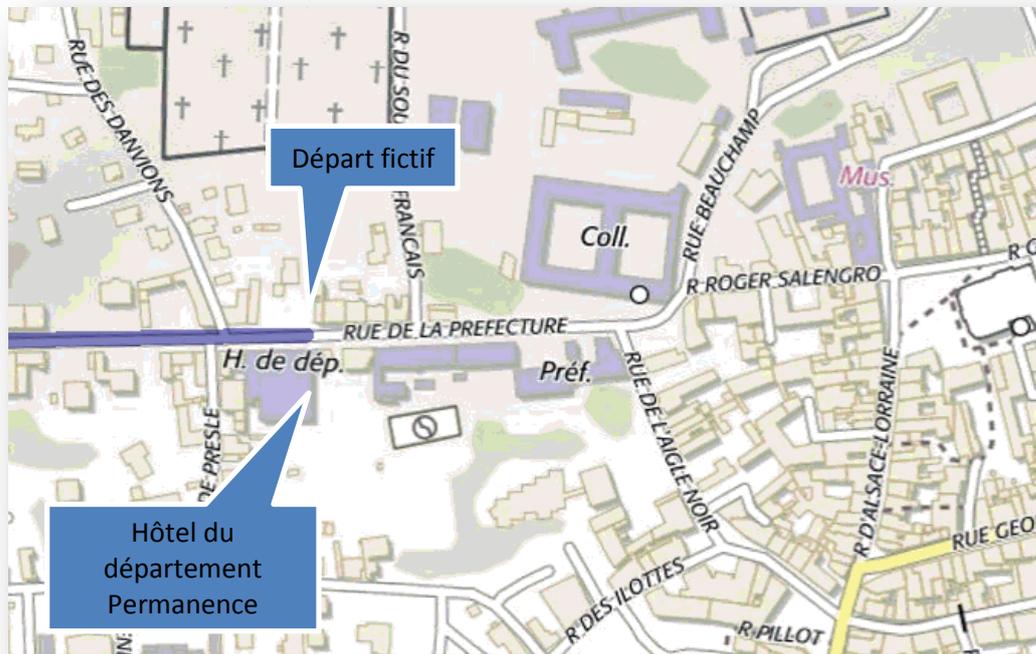
# Les étapes



14

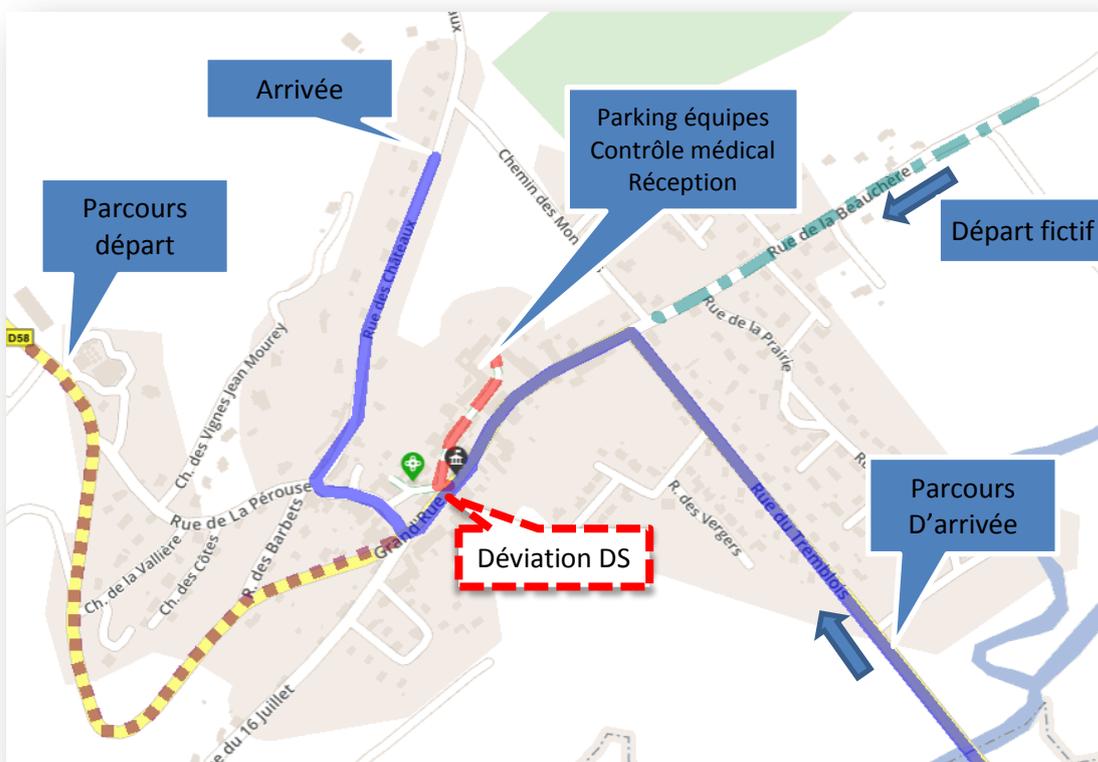


## Plan de départ à Vesoul



15

## Plan de l'arrivée à Montigny-les-Vesoul



# Hébergement des équipes

<i>Equipes</i>	<i>Lieux</i>
Vélo Club Eckwersheim	MFR d'Aillevillers
Team Macadam's Cowboy	MFR de Rioz
Team Haute-Savoie	MFR de Rioz
Vélo Club Morteau Montbenoit	MFR de Rioz
Club Cycliste d'Etupes	/
Vélo Club Ornans	MFR de Rioz
Amicale Cycliste Bisontine	/
Anncy Cyclisme Compétition	MFR d'Aillevillers
ASPTT Dijon Cyclisme	/
Vélo Club Dolois	MFR d'Aillevillers
VC Valdahon Val de Vennes	/
Jura Cyclisme Pays du Revermont	MFR de Rioz
Vélo Club Hettange Grande	MFR de Rioz
Entente Cycliste Beaume-les-Dames	/
Bazin Cyclisme Haute-Saône	MFR d'Aillevillers
Vesoul VTT / VC Tournus	/
Cycle Golbéen	MFR de Rioz
AC Champagnolaise	MFR de Rioz
Dijon Sport Cyclisme	/
Neuves Maison Cyclisme / Uni Sport Lamentinois	MFR d'Aillevillers
Philippe Wagner Cycling	MFR d'Aillevillers
Roue d'Or Noidans / Vélo Sprint Eguisheim	/
Union Cosnoise Sportive Cyclisme	MFR d'Aillevillers
Union Cycliste Pélussin	MFR de Rioz
Vélo Club Wittenheim / 110 Cyclisme Illzach	MFR de Rioz
VC Sainte Croix-en-Plaine / VC Sundgovia Altkirch	MFR de Rioz

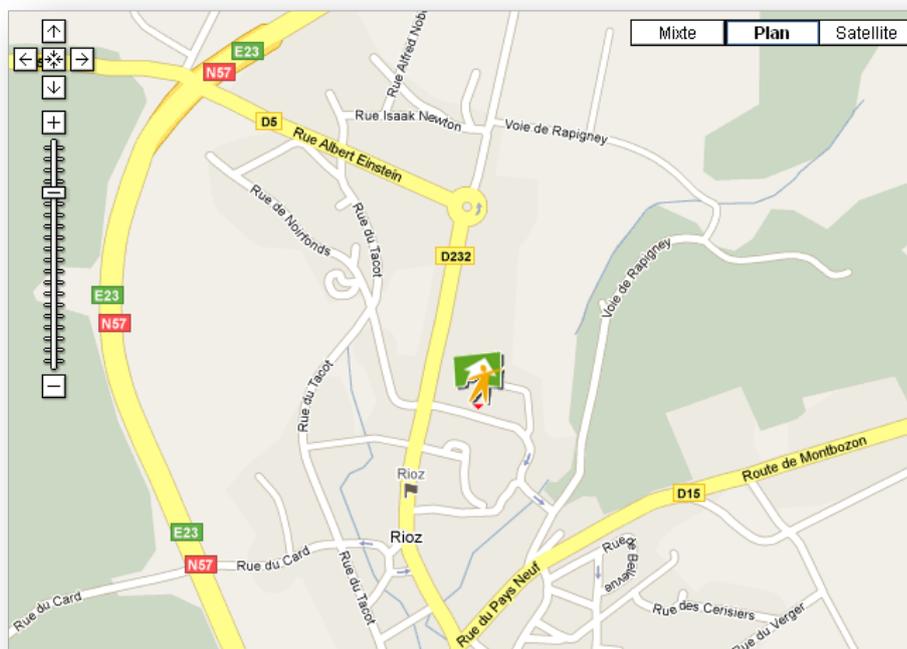
## Lieux d'hébergements, lieux de départ et arrivées



# Hébergement des équipes

## Plan d'accès à la Maison Familiale Rurale de Rioz

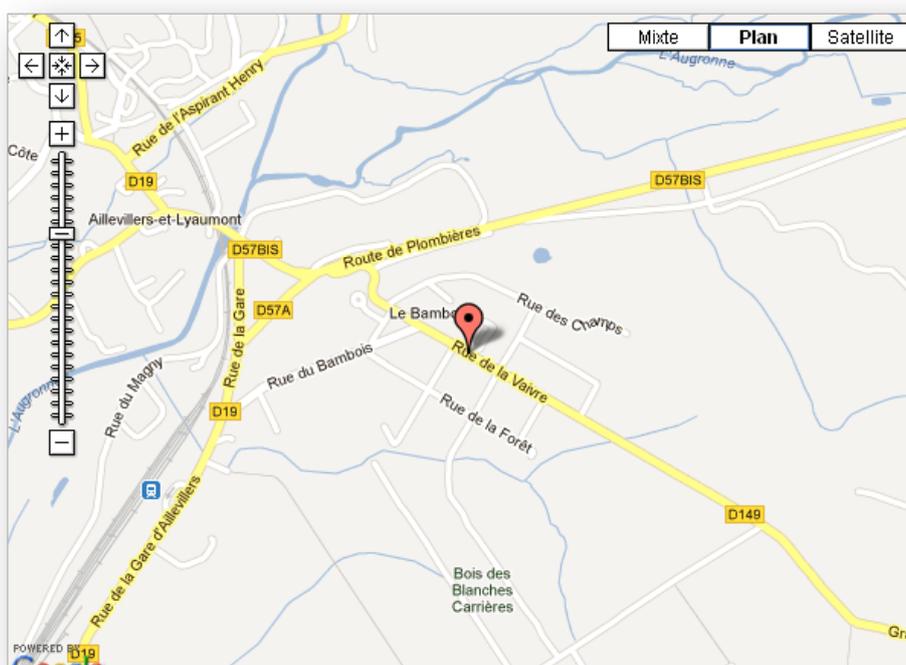
23 rue du Général Charles de Gaulle - 70190 RIOZ - Tél : 03 84 91 81 94



18

## Plan d'accès à la Maison Familiale Rurale d'Aillevillers

13 rue de Vaivre - 70320 Aillevillers et Lyaumont - Tél. 03 84 49 20 15



# Liste des engagés

Vélo Club Eckwersheim	Team Macadam's Cowboy	Team Haute-Savoie	Vélo Club Morteau Montbenoit
1 KIRCHMANN Brice 3	7 DEBRAS Aurelien 3*	13 MOREL Bruno 2	19 BENOIT Anthony 3
2 TOMASI Julien 3	8 PETITPAS Aurélien PC	14 BUINOUD Augustin 2*	20 CLERC Cyril PC
3 FRESSE Simon 3*	9 LAGARDE Léo 3*	15 VOISIN Pierre Méric 2	21 LEGROS Philippe 3
4 BABINGER Maxence 3	10 LIARDET Arthur 2*	16 NOYELLE Kévin 3	22 NOIRJEAN Gilles 2
5 HAGER Célestin 3	11 SPARFEL Louis 2*	17 MICHAUD Jean Pierre 3*	23 REDONDO SENOS Ricardo Jr PC
6 BITEAUD Loïc 3	12 PELOQUIN Leonard 2*	18 MIQUET SAGE Yoann PC	24 SIMONIN Clément 2
DS LOUSTANOU Nicolas	DS VERMION Valéry	DS ROUX Jacques	DS GAUTHIER Luc
Club Cycliste d'Etupes	Vélo Club Ornans	AC Bisontine	Annecy Cyclisme Compétition
25 VERLOO Rémi 2*	31 VIENNET Ludovic 3	37 WALLIANG Thibault 2*	43 GOUDIN Valentin 3
26 CASI VIALLET Isao Robin 2*	32 MOUGIN Paul PC*	38 KERVINEN Leevi 2*	44 AUBIN Jean J*
27 BOSONI Victor 2*	33 OUDOT Pierre 3*	39 MERMET Rémi 2*	45 BARRAULT Julien 3
28 DEBORD Romain J*	34 GAULIARD Thomas 3	40 GROSJEAN Michaël 3	46 BOUCHARD Thomas 3
29 LOUISSON Adrien 3*	35 ARNOLD Gaël 3*	41 GAUDEL Matteo 3*	47 GUEUDRET Alexandre J*
30 ULDRY Anthony 3	36 VIENNET Yann 3*	42 SAILLARD Gael 3*	48 NOLLE Louis 3
DS BLANCHOT Gilles	DS CORDIER Benoît	DS GOUNAND Alain	DS BODILLARD Sylvain
ASPTT Dijon Cyclisme	Vélo Club Dolois	VC Valdahon Val de Vennes	Jura Cyclisme Pays du Revermont
49 DARMIGNY Tom J*	55 NOCQUET Florian 2	61 NOIRJEAN Martial PC	67 JEANNEY Louis 2*
50 BOILEAU Jules J*	56 AUCLERC Lucas 2	62 VIVOT Louis 3*	68 BASIN Alexis 3*
51 LAMOTHE Louis J*	57 AUCLERC Nathan 3*	63 VIVOT Etienne J*	69 CLER Gabin J*
52 SARAS Jules J*	58 MORENO LOPEZ Maxence 3	64 VIVOT Alexis J*	70 FAVRET Sébastien 3
53 SORET Alexis PC	59 PERCHAT Julien 2*	65 PATER Loïs J*	71 GOISNARD Téo J*
54	60 CABAUD Benjamin PC	66 FRICHET Gabin J*	72 ROUSSEL Robin J*
DS COLLENOT Francis	DS ESTEVES Bruno	DS MOUREY Jérôme	DS MONROLIN Didier
Vélo Club Hettange Grande	Entente Cycliste Beaume-les-Dames	Bazin Cyclisme Haute-Saône	Vesoul VTT / VC Tournus
73 CHOPINEAUX Enzo 3	79 VINCENT Lucas 2	85 ROLLEE Charles 3*	91 AUBRY Christopher PC
74 PICARD Thomas 3*	80 LOORIUS Théo PC*	86 SCHORTANNER Guillaume 3*	92 BUTSCHER Benjamin 3
75 CLEMENT Jules 3*	81 AIRES Arthur PC	87 MONGEY Guillaume 3	93 COUTELLE Bastien 3
76 BOULANGER Hugo 2	82 FOUILLOUX Johann 3*	88 DOUTEY Guilhem 2*	94 DUREUIL Gaël 2
77 JUNG Théo 2*	83 ROSE Corentin 2	89 QUINTANA Benjamin 2	95 MAUFFREY Brian PC
78 HAY Frédéric 2	84 PERRIN Thomas PC	90 HEYER Brieuc 3*	96 ROCHET Emilien PC
DS CRE Maxime	DS BLIN Tangi	DS ECKERT Gilles	DS VALENTIN Régis
Cycle Golbéen	AC Champagnolaise	Dijon Sport Cyclisme	Neuves Maison Cyclisme / Uni Sport Lamentinois
97 NOO Cyrille 2	103 GUILLET David 3	109 LESSAVRE Hugo 2	115 WEBER Théo 2
98 RICHARD Damien 2	104 GUILLET Enzo J*	110 GAUTHIOT Julian 3*	116 GEBEL Rémy 3
99 GERARD Cédric 3	105 SAVART Mickaël PC	111 MERCIER Alexis 3*	117 COURTOIS Emile 3*
100 THOMAS Arnaud 3	106 VANOTTI Jules 2*	112 CRISTOFOLI Théo 3	118 KITTAVINY Stéphane 2*
101 PETITDEMANGE Léopold 3	107 RUFO Xavier 3	113 PENKALLA Antoine 3	119 CREMONA Maxime 3*
102 DIEUDONNE Nathan 3	108 JACQUEMOT Bastien 3*	114 HORY Antonin 3	120 BRUETSCH Loïc 2
DS THOMAS Claude	DS VANOTTI Frédéric	DS LESSAVRE Benoist	DS DELANDRE Janis
Philippe Wagner Cycling	Roue d'Or Noidans / Vélo Sprint Eguisheim	Union Cosnoise Sportive Cyclisme	Union Cycliste Pélussin
121 MICOLON Rémi 2*	127 ROUSSELLE Corentin PC	133 MOUQUET Vincent 2	139 MULLER Anton PC
122 CABOT Thomas 2*	128 MOUGEL Damien 3	134 MOREAU Joffrey 2	140 TREMOULHEAC Gabin J*
123 PARIS Morgan J*	129 VUILLIER Damien 3	135 MOREAU Florent 2	141 RIBEYRE Clément 3
124 BREYER Tom J*	130 CHARLOIS Jean Baptiste PC	136 DROTZ Antoine 3	142 BARRALLON Dimitri 3*
125 JAY Timéo J*	131 PERRIN Quentin PC	137 GIRAULT Dylan PC*	143 BETON Damien 2*
126 ROUGE Arthur J*	132 CHAMBREY Alan PC*	138 LANGLOIS Valentin PC	144 BRUN Mickaël 3
DS NOEL Julien	DS SEMON David	DS PHILIBERT Julien	DS BRUN Jean Paul
Vélo Club Wittenheim / 110 Cyclisme Illzach	VC Sainte Croix-en-Plaine / VC Sundgövia Altkirch		
145 EISENBRAUN Florian 3	151 GUTHMANN Paul 3*	2 : 2ème catégorie	
146 BOUVET Hugo 3*	152 SCHOTT Gabin 3*	3 : 3ème catégorie	
147 HETZLEN Nathan 3	153 HEINIS Jérôme 2*	J : Junior	
148 VOGT Armand PC	154 RUSCH Quentin 3*	PC : Pass'cyclisme	
149 BALLESTER Alexis 3	155 LANG Cyril 3	*: Jeunes	
150 SCHWEITZER Jérémy 3*	156 FRECH Frédéric 3	DS : directeur sportif	
DS FUCHS Hervé	DS BOURDENET Jacques		

## VESOUL

*Centre Hospitalier Intercommunal de la Haute Saône*

*2 rue Heymès*

*70014 VESOUL*

*☎ 03 84 96 60 60*

*Clinique Saint Martin*

*lieu-dit Haberges*

*70000 Vesoul ;*

*☎ 03 84 78 66 66*

## BESANCON

*Hôpital Jean Minjoz*

*3 bd Alexandre Fleming*

*25000 BESANCON*

*☎ 03 81 66 81 66*

## LURE

*C.H.I de la Haute-Saône Site de Lure*

*37 rue Carnot*

*70200 LURE*

*☎ 03 84 96 60 60*

## GRAY

*Centre hospitalier du Val-de-Saône-Pierre-Vitter*

*5 Rue de l'Arsenal*

*70100 GRAY*

*☎ 03 84 64 61 61*

## Organisation

### **Président du Comité Départemental, directeur de l'organisation :**

Franck JACQUOT

07 86 62 86 37

### **Responsable de la permanence et de l'hébergement :**

Annick THEVENIN

06 38 65 42 63

### **Responsable du protocole :**

Eric PIHET

06 84 54 51 74

24

## Arbitrage:

### **Président du jury :**

GIRAULT Julien

### **Titulaires :**

FLACELIERE Christophe

DUCROT Jean François

### **Arbitre Motos :**

BEGEOT Laurine

JOLIVOT Hervé

SGARBI Gino

### **Chronométrateur :**

COUTANT Julien

### **Juge à l'Arrivée :**

GRIRARD Jean Paul

### **Radio tour :**

JACQUES Sandrine

## Médecin :

Docteur CARDOZ

En Haute-Saône  
je suis  
Fair-Play

**hors-jeu  
LA VIOLENCE !**

## CHARTRE DE COMPORTEMENT

TOUR DE LA HAUTE-SAÔNE  
WEEK-END 12-13-14 AVRIL 2019

*Parce que je pratique avant tout le vélo pour mon plaisir :*

### Je m'engage à :

- ▶ Connaître et respecter le code de la route lors de mes entraînements et compétitions.
- ▶ M'investir dans la vie associative de mon club.
- ▶ Respecter les dirigeants et les entraîneurs car, sans eux, le club n'existerait pas.
- ▶ Me conformer à la réglementation de la fédération française de cyclisme et au règlement de mon club.
- ▶ Respecter les commissaires-arbitres leurs consignes et décisions.
- ▶ Préserver la nature lors de mes entraînements et mes courses.

### Je refuse :

- ▶ D'avoir un comportement dangereux pour les autres coureurs
- ▶ Toutes formes de violences physiques ou verbales dans les courses
- ▶ De rechercher la victoire à n'importe quel prix.
- ▶ D'employer des produits et procédés en vue d'améliorer la performance.
- ▶ De soutenir toute personne qui ne respecterait pas cette charte.



CNDS  
CENTRE NATIONAL  
D'ÉQUILIBRE  
DU SPORT



FFJS  
Médailles  
Jeunesse et Sports  
HAUTE-SAÔNE



CNDS  
HAUTE-SAÔNE



LE DÉPARTEMENT



Vesoul



Harmonie  
mutuelle